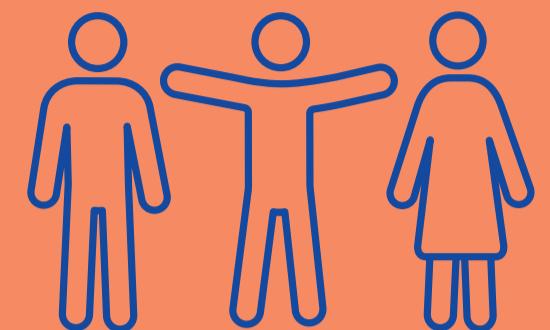


UN MÉDIATEUR À VOTRE ÉCOUTE



VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
UN LITIGE AVEC L'ASP ?

UNE SOLUTION

Faites appel au médiateur



@ **Par mail :** mediation@asp.gouv.fr

 **Par envoi postal :**
Le Médiateur de l'ASP
12, rue Henri Rol-Tanguy
TSA 10001
93555 Montreuil Cedex



RAPPEL : L'intervention du médiateur se fait en 2^e recours, lorsque les voies ordinaires de règlement des différends n'ont pas donné d'issue favorable.



Indépendance
du médiateur
Stricte confidentialité
des échanges